

Réf: Dossier N° 080842

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU BATIMENT ET DU COMMERCE-AFRICA » en abrégé « SIBAC AFRICA »

Siège social Sassandra, Sassandra, QUARTIER PALMERAIE, Lot
16, Ilot 05 QT PALMERAIE 2SSD

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU BATIMENT
ET DU COMMERCE-AFRICA » en abrégé « SIBAC AFRICA »

Objet : la construction de bâtiments, travaux publics, adduction en eau potable, adduction en eau potable hydraulique, agro-business, agriculture, commerce général, et prestations de services ; et toutes autres activités se rattachant directement et indirectement aux objets ci-dessus.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Sassandra, Sassandra, QUARTIER PALMERAIE, Lot 16, Ilot 05 QT PALMERAIE 2SSD

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO ALI MOHAMED HUSEINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01981 du 21/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10693/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

